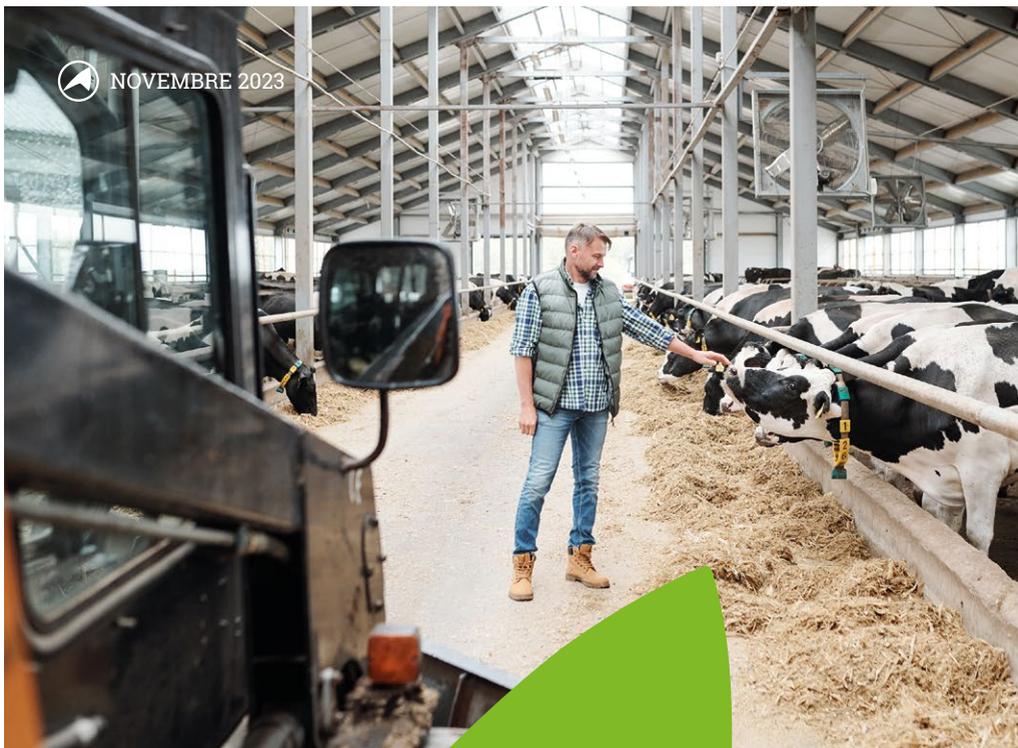




NOVEMBRE 2023



SOLUTIONS TRAVAIL

GUIDE PRATIQUE
de L'ÉLEVEUR LAITIER

bretagne.chambres-agriculture.fr



L'ORGANISATION À PLUSIEURS

Que l'on travaille avec des associés et/ou salariés, pour une bonne efficacité, une bonne entente, l'organisation du travail est un préalable.



VOS SOLUTIONS

Définir les responsabilités par associé

- Être autonome dans son travail mais attention à bien préciser le niveau d'autonomie dans la prise de décision « qu'est-ce que je peux décider seul ? »
- Garder de la polyvalence

Communiquer

- Échanger au quotidien, à l'occasion des pauses café, dans un bureau agréable
- Utiliser plusieurs canaux de communication (visuel, auditif, kinesthésique)
- Questionner son interlocuteur pour clarifier les propos
- Se rappeler que « comprendre l'autre ne veut pas dire être d'accord »
- Communiquer, c'est aussi observer l'autre : son regard, ses gestes...
- Désamorcer les tensions rapidement, attention de ne pas juger mais rester dans l'objectivité
- Faire des points réguliers et un bilan annuel sur le travail réalisé et les conditions de travail

Tenir des plannings

- A l'année pour noter tous les rendez-vous, les congés, absences...

- Au mois pour les travaux des champs à prévoir
- À la semaine pour gérer les astreintes

S'appuyer sur le Règlement Intérieur (rédiger avec soin)

- Pour clarifier les souhaits de chacun pour les congés, les week-ends, le temps libre mais aussi sur des points de détail : utilisation du matériel de l'exploitation en privé, responsabilité des stagiaires...

Accepter et valoriser les différences

- De fonctionnement, de vision de l'exploitation ou même de rythme entre les membres du collectif. Cela peut évoluer en fonction de l'âge, des étapes de la vie et de sa propre construction.



Des outils pratiques pour partager le travail : des agendas papier, des tableaux Velléda, des groupes de messagerie partagée, des applications spécifiques de partage d'agendas...

« Le bureau, c'est sans doute la meilleure chose qu'on ait faite depuis notre installation ! »

LE WEEK-END : UN MOYEN DE DÉCONNECTER, DE SE RETROUVER EN FAMILLE

Points de vigilance / gestion des astreintes :

- Réaliser uniquement le travail d'astreinte et la gestion des imprévus
- S'avancer dans le travail du week-end
- Noter les informations importantes à transmettre si vous ne travaillez pas le lendemain de votre week-end de garde
- Alternier, entre les associés/salariés, l'astreinte des jours fériés, des périodes de vacances



Les questions à se poser pour mettre en place des week-ends de garde :

- Quand démarre l'astreinte du week-end (vendredi soir, samedi midi, soir...) ?
- A-t-on envie de travailler seul le week-end ? Quitte à faire des gros week-ends si la charge de travail est forte ?
- Quelles sont les périodes où on peut prendre des week-ends de repos ?
- Quelle organisation après les week-ends de garde ?



Nous sommes 3 associés en GAEC dont un couple. Avec mon mari, nous avons un week-end libre, à partir du samedi midi, tous les 15 jours. Notre associé fait son week-end de garde avec un salarié occasionnel (TESA) : un ancien stagiaire, le fils de nos voisins éleveurs... nous avons 3 à 4 jeunes pour compléter le binôme »

EN SAVOIR +

Sur <https://idele.fr>
• Casdar Orgue, Des leviers pour bien travailler ensemble
15 fiches sur le salariat et l'association

